» Le mécanicien et le chauffeur qui montaient la machine de manœuvre, voyant le train de marchandises arriver à toute vitesse, sautèrent sur la voie et la locomotive, abandonnée à elle-même et dont la vitesse avait encore été augmentée par l'impulsion donnée à la suite du choc qui s'était produit, continua sa route vers Mons, sur la voie descendante, qui présente une pente assez sensible.

Elle arriva ainsi jusqu'à Mons et allait infailliblement se jeter sur le train de voyageurs vers Ath, qui était prêt à partir, si un garde, le nommé Victor Trift, voyant le danger, n'était parvenu à la conduire sur une voie de déchargement, où elle heurta plusieurs wagons de marchandises qui furent assez fortement endommagés. L'un d'eux contenait des barriques de genièvre; il s'enflamma par la violence du choc, mais on parvint à éteindre facilement ce commencement d'incendie. »

Caisse d'épargne de Roubaix

Bulletin de la séance du 14 mars 1880.

Sommes versées par 199 déposants, dont 45 nouveaux . . . . . 21,494 fr. 00
178 demandes en remboursement . . . . . 18,847 fr. 88

Les opérations du mois de mars sont suivies par MM. Etienne Motte fils et Achille Delatire, directeurs.

FAITS DIVERS

L'Académie des sciences avait à présenter deux candidats pour une place d'astronome titulaire à l'observatoire. Le vote a classé : M. Périgand en première ligne, par 41 voix sur 48 votants. — M. Perrotin, en deuxième ligne, par 40 voix sur 53 votants. M. Périgand est docteur ès-ciences et astronome adjoint de l'Observatoire de Paris. On lui doit de très remarquables observations faites à Paris de concert avec l'observatoire de Greenwich en Angleterre, pour l'étude des astéroïdes circulant entre Mars et Jupiter.

M. Perrotin est le futur directeur de l'observatoire qui va être fondé à Nice, grâce aux libéralités de M. Bischoffsheim.

M. Périgand était présenté à l'académie des sciences en première ligne et à l'unanimité par la section d'astronomie. Quant à M. Perrotin, c'est sur la présentation unanime du Bureau des Longitudes qu'il a été désigné pour diriger le futur Observatoire de Nice.

— Jeudi soir, les élèves d'un des cours de l'Ecole de Médecine de Marseille, voulant protester contre la récente nomination d'un professeur, ont accueilli ce dernier par des sifflets et des cris, au moment où il entrait dans sa classe. Le professeur a été contraint de se retirer. Les élèves ont continué leur manifestation sur la voie publique, mais la police intervint et arrêta trois des principaux perturbateurs qui ont été ensuite mis en liberté après une sévère admonestation du commissaire de police.

— Nous avons dit hier que M. Clément s'était rendu à Saint-Mandé pour y faire prendre les vues des différents points où se sont passés les divers incidents du crime commis sur Lecercle, le garçon épicier de Saint-Mandé.

Quatre vues ont été reproduites par la photographie : l'établissement du marchand de vin, situé rue du Rendez-Vous, à l'angle de la rue Michel-Bizot, chez lequel Knobloch serait entré avec Lecercle quelques instants avant le crime ; l'endroit où d'après Knobloch le crime aurait été commis ; l'intérieur de la voiture dans laquelle Lecercle a été trouvé mort ; enfin l'endroit précis où M. Quette, contrôleur des omnibus, a arrêté le cheval revenant seul au domicile du sieur Martin, épicier patron de Lecercle.

La voiture de Lecercle, à laquelle était attelé le même cheval qui s'y trouvait le soir du crime, a été conduite à l'endroit où d'après Knobloch, ce crime aurait été commis, et, abandonné à lui-même, le cheval sans aucune hésitation, s'est avancé droit devant lui, a suivi l'avenue de Saint-Mandé jusqu'à la grande rue Saint-Mandé, a pris cette rue, puis arrivé cours de Vincennes, a tourné à droite et s'est arrêté devant le magasin de M. Martin.

— Une dépêche de Florence nous annonce que la première vacation de la vente de la collection du prince Demidoff au palais de San-Donato a produit la somme de 308,055 fr.

Un *Petit paysan*, de Greuze, a été vendu 27,000 francs à M. Vanderbilt; les *Bords de la Meuse*, par Salomon Ruysdael, ont été adjugé 25,000 fr. à la même personne; deux tableaux ont atteint 10,000 fr. La *Mort de Caulaincourt à la Moskowa*, de Bellangé, vendue à M. Buscheler et une *Jeune femme*, de Drouais, vendue à M. Blacke. Un Raffet, intitulé *Bataille de Waterloo*, une des rares peintures à l'huile du célèbre artiste, a été adjugé 4,750 francs à M. Schepards.

— On télégraphie de Bone que parmi les blessés du *Colomba*, dix sont morts dans la journée de dimanche et dans la nuit. Le mécanicien en chef est de ce nombre.

Plusieurs des autres blessés sont en danger. Il n'y a pas de militaires parmi les morts.

— Ce matin a eu lieu à Alger, l'enterrement de cinq des victimes de l'accident du *Colomba* parmi lesquelles le mécanicien et les chauffeurs.

— Hier matin a été exécuté à Sétif le parricide Guessoum ben Gueleich, condamné à mort par la cour d'assises de Bone.

— On écrit de Montbrison au *Mémorial de la Loire* que la fièvre typhoïde sévit dans cette ville avec une certaine violence.

L'Ecole normale avait déjà été licenciée il y a un mois, après plusieurs décès occasionnés par cette épidémie.

On a renvoyé samedi, pour le même motif, les élèves du petit séminaire dans leur famille.

La garnison a dû, lundi, évacuer la caserne, et va s'installer provisoirement dans la montagne.

— UN DOUBLE SUICIDE A BAR-LE-DUC. — Un double suicide vient de jeter la consternation dans deux honorables familles de Bar-le-duc, dit l'*Indépendance de l'Est*. Un jeune homme de 17 ans et une demoiselle de 34 ans ont mis fin à leurs jours dans la même chambre par l'asphyxie au moyen du charbon. A la suite d'une réunion de famille à laquelle tous deux avaient pris part dimanche soir, et où rien n'avait percé du désespoir auquel ils étaient en proie, ils se sont retirés pour mettre à exécution leur fatal projet.

Les précautions les plus minutieuses avaient été prises par eux pour éviter l'échappement des gaz asphyxiants. La porte, les fenêtres et toutes les issues étaient hermétiquement fermées par l'application de bandes de papier. Un réchaud rempli de charbon et placé dans le milieu de la chambre, a fait son office meurtrier. Les parents de chacune des victimes ont trouvé chez eux un billet qui les avertissait de la funeste résolution de leurs enfants. On ignore absolument les motifs qui les ont poussés à cet acte de désespoir.

— A la suite d'une fausse manœuvre, le tramway de la Chapelle au square Monthol on a tamponné hier, vers deux heures de l'après-midi, en face de l'église Saint-Laurent, le tramway de Montrouge à la gare de l'Est, qui arrivait à destination. Le choc a été violent, les flèches des deux tramways, brisées en morceaux, ont blessé les chevaux qui, effrayés, allaient s'emporter sans le concours de plusieurs personnes qui ont réussi à les maintenir.

La panique a été grande. Ces deux voitures étaient au grand complet, les voyageurs ont été jetés les uns sur les autres, et plusieurs d'entre eux ont été contusionnés.

— Un individu nommé Louis Farene, journalier âgé de 23 ans, a été assassiné à Marseille, dans la nuit du samedi au dimanche, par un Italien qui lui a donné un coup de couteau au-dessous du sein droit.

L'assassin a été arrêté.

Le *Petit Marseillais* attribue au vol et la *Jeune République* à la jalousie le mobile du crime.

— VOL COMMIS PAR UN EMPLOYÉ D'UN MAGASIN DE NOUVEAUTÉS. — Dans une grande maison de nouveautés du quartier Montmartre on s'était aperçu, depuis quelque temps, de la disparition d'un grand nombre de coupons de soie. Les vols devaient être, on en était certain, commis par des employés de la maison, et les soupçons se portaient sur un nommé Frédéric M..., qui se livrait à des dépensés excessives et au-dessus de ses moyens. Un agent fut chargé de le surveiller. Samedi soir, ce dernier, vit Frédéric, dans le faubourg Poissonnière, s'aboucher avec un individu auquel il remit un coupon de soierie qu'il avait dissimulé sous son pardessus.

Cet individu entra successivement chez différentes marchandes à la toilette, et il finit par placer son coupon. De là, toujours l'agent à sa suite, il gagna son domicile, dans un hôtel-garni de la rue Lepic.

Le soir même, Frédéric X... et son complice étaient arrêtés.

Ce dernier, nommé B..., avait été garçon de magasin dans la maison où se trouvait encore Frédéric X... On l'avait renvoyé pour inconduite et aussi à la suite de certains détournements dont il était soupçonné d'être l'auteur.

A cette époque déjà, d'après ses aveux, il avait pillé les magasins de complicité avec Frédéric X.

C'était pour satisfaire les caprices d'une demoiselle que ce jeune homme, appartenant à une famille aisée de commerçants, a commis les vols qui lui sont reprochés.

Des marchandes à la toilette, qui ont acheté les marchandises détournées, seront poursuivies pour n'avoir pas payé à domicile.

— Avant-hier, un jeune caporal d'infanterie de marine se présentait à l'hôtel de la Herse d'or, rue Saint-Antoine, à Paris, et retenait une chambre pour la journée. Il pria le garçon d'hôtel de le prévenir à dix heures du soir, afin qu'il pût prendre le train de minuit à la gare Montparnasse, pour rejoindre son corps stationné à Brest.

A l'heure convenue, le garçon d'hôtel pénétra dans la chambre et appela le militaire qu'il crut endormi. Il entendit des gémissements étouffés. Ayant aussitôt allumé une bougie, il vit le jeune homme affaissé sur une chaise, les traits pâles et la chemise couverte de sang.

Il alla avertir son patron qui fit prévenir M. Dofremont, commissaire de police, et ce magistrat se rendit sur les lieux, accompagné de M. le docteur Davenne.

Le caporal G... — c'est le nom de ce malheureux — s'était tiré deux coups de révolver dans la région du cœur. L'une des balles, traversant le corps, était venu se loger sous l'omoplate gauche ; la seconde avait pénétré dans le poumon.

En dépit de ses terribles blessures, le militaire respirait encore. Il put faire connaître que c'était le désespoir de se voir abandonné par une jeune fille qu'il aimait, qui l'avait porté à se donner la mort. Une lettre laissée sur la table renfermait d'ailleurs tous les détails relatifs à sa funeste résolution. M. le docteur Davenne a jugé l'état du blessé sans espoir. Après un premier pansement, il l'a fait transporter à l'hôpital du Val-de-Grâce.

Le père du caporal G... appartient à la magistrature de province. Il a été prévenu par le télégraphe du malheur qui le frappait.

—On écrit de Marseille, 15 mars. « Louis Farenc, dont nous avons raconté hier l'assassinat, est mort en arrivant à l'Hôtel-Dieu, mais quand il a été recueilli par des passants, il a pu prononcer le nom de Thérésa, et ce nom a fait découvrir le meurtrier.

» Thérésa est une fille de mœurs légères, âgée de vingt-deux ans, avec qui Farenc avait passé la soirée. Interrogée, elle a fait connaître que l'assassin devait être un Italien, son amant, nommé Giovanni Fiorentino, garçon de crèmerie.

» On croit que la jalousie est le mobile du crime. Fiorentino a été arrêté. »

— Lundi matin, à 6 heures 40, le parricide Guessoum ben Gueleich, condamné par la Cour d'assisses de Bone, a été exécuté sur la place du Marché, à Sétif.

— Voici, d'après les feuilles locales, quelques nouveaux renseignements sur l'incendie qui a réduit en cendres la majeure partie du village de Pau, en Savoie :

« Le feu a éclaté à dix heures du soir. On ignore de quelle façon. L'alarme ayant été donnée à Saint-Pierre-d'Albigny par la gendarmerie, des secours se sont organisés. Malheureusement, le village de Pau n'a que peu d'eau. Ses citernes furent vite épuisées et il fallut créer de très-longues chaînes afin d'aller par-dessus la voie du chemin de fer, jusque dans les marais, pour trouver de l'eau.

» Vingt-un bâtiments abritant trente-trois ménages ont été la proie des flammes, et ce n'est que vers une heure du matin, grâce à des efforts inouïs, que l'on a pu circonscrire le foyer de l'incendie et sauver l'autre partie du hameau.

» La femme qui a été retrouvée dans les décombres, toute carbonisée, se nommait Claudine Sallier et était âgée de soixante-dix ans. On suppose qu'elle a voulu cacher quelques objets dans sa cave et que le bâtiment se sera effondré sur elle.

» Deux vaches, une brebis et presque toutes les volailles ont péri par le feu. »

— Les élèves de l'Ecole polytechnique célébraient dimanche dans l'après-midi la fête traditionnelle du point *gamma*. Sous ce nom, on désigne le point astronomique que le soleil occupe vers la sphère céleste au moment de son passage à l'équateur. Ce passage a lieu le 21 mars, mais la cérémonie avait été devancée de quelques jours.

Les élèves, revêtus des costumes les plus fantaisistes, ont fait leur entrée au milieu des invités, c'est-à-dire de leurs parents et de leurs professeurs ; puis les deux promotions se sont séparées, chacune formant la haie et attendant la venue du roi Soleil.

Celui-ci, un des plus légers, physiquement parlant, parmi nos polytechniciens, s'est avancé lentement, porté par deux de ses plus fidèles sujets, entouré de nymphes gracieuses, choisies parmi les élèves les plus sveltes de l'Ecole.

Un polytechnicien est venu souhaiter la bienvenue au roi. Le défilé a commencé. Puis la musique a entonné l'X, quadrille composé avec les airs de l'Ecole, et l'on a dansé jusqu'au soir.

— Sur la proposition de M. Edmond Turquet, sous-secrétaire d'Etat, M. le ministre des beaux-arts vient de nommer Mme Oscar Comettant officier d'académie.

La Révolution en Russie

UN SCANDALE AU PALAIS D'HIVER. — SUPPRESSION DE LA POLICE SECRÈTE. — LES INCENDIES A SAINT-PÉTERSBOURG.

La *Lanterne* a reçu la lettre suivante :

« Saint Pétersbourg, 14 mars.

» L'attitude provocatrice du grand-duc héritier vient d'être cause, au Palais-d'Hiver, d'un scandale dont les conséquences peuvent être de la plus haute gravité.

» Le grand-duc héritier se promenait hier, vers deux heures de l'après-midi, dans la grande salle de réception du palais, en compagnie du général Loris-Melikoff. La conversation était des plus animées. Au moment où les deux interlocuteurs approchaient d'un angle de la salle, dans lequel est pratiquée une petite porte secrète qui fait communiquer cette partie du palais avec l'appartement du tzar, la princesse D....., première dame d'honneur de l'impératrice, sortit tout d'un coup par cette porte et se trouva face à face avec le tzarewitch et le général Loris-Mélikoff.

» Le tzarewitch était sans doute sous l'influence d'une contrariété des plus vives, car il s'arrêta soudain devant la princesse, croisa les bras d'un geste fébrile, la tint quelques instants sous un regard irrité, puis laissa échapper ces paroles significatives :

» Oui, c'est de vous, de vous seule, que nous vient tout le mal ; *vous nous lassez, madame !* »

» Le tzarewitch eut, paraît-il, un regard si terrible, en prononçant ces derniers mots, que la princesse poussa un faible cri et rentra précipitamment, par la porte secrète, dans l'appartement du tzar. Celui-ci, à qui elle raconta la scène qui venait de se passer, vint, quelques instants après, par le même chemin, à la rencontre de son fils et du général Loris-Mélikoff qui avaient repris leur conversation : « Monsieur, dit avait violence le tzar au grand-duc héritier, à défaut de votre amitié, j'ai droit à votre respect; ne me forcez pas à vous le prouver ! »

» Le général Loris-Mélikoff essaya d'intervenir. Un simple geste du tzar lui imposa silence, et celui-ci rentra dans son appartement. C'est là, on ne peut plus s'y tromper, une véritable déclaration de guerre entre le père et le fils : les conséquences peuvent en être des plus funestes. Le tzar a, pour toujours, les oreilles fermées aux conseils du parti modéré.

» Le changement de front du général Loris-Mélikoff, très-diversement interprété ici, est à la fois très-courageux et très-opportun. Le général semble avoir fait de la suppression de la troisième section de la chancellerie impériale, police secrète, une condition *sine qua non*, de la continuation de ses services à la cour.

» C'est là un véritable courage, je le répète, pour qui connaît le czar. Tout fonctionnaire, grand ou petit est servilement soumis, en Russie, à la volonté, aux caprices du maître absolu. Un personnage que le tzar nomme ministre, se sent-il incapable de remplir cette fonction, il a beau prier l'empereur de ne pas l'écraser de cet excès d'honneur, l'autocrate, comme cela est déjà arrivé, peut parfaitement lui répondre : « silence, monsieur; je sais fort bien que vous n'êtes qu'un imbécile, mais il me plaît que vous soyez ministre. »

» Aussi le cas de Loris-Mélikofl est-il fort embarrassant. Si le tzar l'exige, il sera contraint de continuer la répression violente. On ne donne pas ici sa démission comme chez vous. Si le tzar n'est pas disposé à accepter cette démission, le fonctionnaire qui l'a offerte est obligé de rester à son poste malgré sa conscience et ses répugnances. C'est pourquoi le comte Loris-Mélikoff, qui lutte en ce moment contre le tzar et qu'on appelait hier le dictateur, est aussi bien à cette heure sur le chemin de la Sibérie que sur celui des honneurs.

» Cinq grandes maisons brûlent depuis quelques heures dans le voisinage de la *Smolenskoje Pole*, place de Smolensk. On attribue naturellement ce nouvel incendie aux nihilistes. Rien ne peut prouver qu'ils soient coupables, mais il est à constater que, depuis le 2 mars, c'est le vingtième incendie que nous avons à Saint-Pétersbourg.

« C'est toujours au milieu de la nuit que le feu éclate. On faisait hier le total des maisons détruites depuis que les nihilistes affichent sur les murs leurs projets toujours suivis d'exécution : le chiffre monte à trois cent quatre-vingt-sept. Il est évident que si ces incendies continuent dans la même proportion Saint-Pétersbours aura disparu dans un an. »

AVIS AUX BLESSÉS DE L'ARMÉE D'ITALIE

Le ministre de la guerre avait chargé le comité supérieur de la caisse des offrandes nationales d'assurer la répartition de la part attribuée à la France, dans une souscription ouverte en 1859 par la ville de Milan, en faveur des blessés et des familles des morts des armées française et sarde.

Les demandes susceptibles d'être accueillies, sont au nombre de 5,889 ; la somme à distribuer étant en capital de 389,475 fr. 05, plus les intérêts capitalisés depuis le versement, 9,316 fr. 99 au 1er mars courant, soit un total de 398,846 fr. 04, la part de chaque ayant droit est de 74 francs.

Les intéressés seront avertis de l'époque à laquelle ils pourront retirer leur mandat.

TRIBUNAUX

On lit dans la *Gazette des Tribunaux* :

Une enquête a été faite, il y a quelque temps, au sujet de faits très-graves qui se seraient passés dans une administration dépendant d'un ministère. Cette enquête est aujourd'hui terminée; il en résulterait que la plus grande partie des faits dénoncés étaient vrais. Un rapport a été adressé au ministre. Plusieurs employés supérieurs de cette administrations se trouveraient gravement compromis.

—

L'instruction de la tentative de meurtre commise par Mlle Bière sur son amant, M. Gentier, est sur le point d'être terminée. Une dernière confrontation a eu lieu hier dans le cabinet de M. Guillot, juge d'instruction. L'état de la victime qui, jusqu'à présent, n'a été interrogée que sommairement n'avait pas permis de remplir cette formalité. — A une heure, Mlle Bière a été extraite de la prison de Saint-Lazare et conduite au Palais de Justice. Elle est toujours très-calme et ne redoute rien du verdict du jury de la Seine, devant lequel elle comparaîtra dans la première quinzaine d'Avril. — Elle a choisi pour son défenseur Me Lachaud.

Avis aux Sociétés de Jeu de Boules

Un grand jeu de boule à la platine aura lieu le dimanche 21 mars, chez M. Louis Grouillon, cabaretier, près de l'abattoir. Il y aura 650 francs de prix en espèces. Ils seront ainsi répartis :

1er prix, 225 fr. ; 2e, 135 ; 3e, 90 ; 4e, 70 ; 5e, 50 ; 6e, 35 ; 7e, 25 ; 8e, 20.

Les numéros rebattants seront insérés dans les nos du *Journal de Roubaix* portant la date des 24 et 25 mars.

(*Pour plus de détails, voir les affiches.*)

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui :

Rapport adressé au Président de la République par le président du conseil, ministre des affaires étrangères. — Décret annexé instituant près du ministère des affaires étrangères une commission spéciale pour l'examen des améliorations à introduire dans les lois et ordonnances relatives à la juridiction consulaire.

Décret convoquant le collége électoral de la 1re circonscription de l'arrondissement de Besançon (Doubs), à l'effet d'élire un député.

Décrets convoquant les électeurs des cantons de Sedan-sud (Ardennes); de Narbonne (Aube); — d'Aignan (Gers); — de Marciac (Gers), à l'effet d'élire leur représentant au conseil général.

Décret convoquant les électeurs du canton de Vayrac (Lot), à l'effet de nommer un conseiller d'arrondissement

Décret relatif à l'élection des membres du conseil supérieur de l'instruction publique et aux élections pour les conseils académiques.

Arrêté fixant la date des élections pour le conseil supérieur de l'instruction publique.

Décision autorisant la création d'un bureau télégraphique municipal.

Récompenees honorifiques décernées pour des actes de courage et de dévouement.

—

M. Gambetta n'a pu occuper, hier, le fauteuil de la présidence qu'en faisant un violent effort. Son médecin avait beaucoup insisté, mais en vain, pour qu'il évitât cette longue fatigue, et un des amis du président disait : — Il a voulu présider parce qu'il tenait à diriger les débats de l'interpellation ; mais en voilà pour plusieurs jours de souffrance. Du reste, tout le monde a pu constater son état de malaise, et plusieurs fois, pendant la séance, on lui a apporté un bol contenant une tisane ou une potion.

—

Au nombre des personnes qui sont venues, hier, à la présidence, pour prendre des nouvelles de la santé de M. Gambetta, on peut citer M. le général de Gallifiet.

—

A la présidence de la Chambre, on a définitivement arrêté la date qui sera proposée pour les vacances. Les députés prendront leurs vacances du 23 mars au 20 avril. Les élections pour les conseils généraux auront lieu en juillet.

—

La Chambre a donné, hier, un vote de confiance au ministère, par 338 contre 147 et un certain nombre d'abstentions.

La majorité des 338 comprend la totalité des groupes de l'Union républicaine, de la gauche, du centre gauche et de quelques dissidents de l'extrême gauche.

Parmi les abstentionnistes, d'ailleurs peu nombreux, nous citerons : MM. Louis Blanc, Talandier, Bouchet, Bouquet, Bosc, Lockroy, Vernhes, Faraud, Cantagrel, Farcy, Datas, Germain Casse, Naquet, Saint-Martin, Ménard-Dorian, Georges Périn, Clémenceau, Laisant, Rathier, Marcou, Madier-Montjau, Raspail, Chavannes, Turigny.

—

Le comité organisateur du quatrième congrès socialiste ouvrier adresse un appel à tous les ouvriers de France pour demander leur concours lors du congrès du Havre, qu'ils comptent ouvrir en septembre prochain. Cet appel ne paraît pas devoir être entendu ; les ouvriers français sachant à quoi s'en tenir depuis le Congrès de Marseille.

—

UNE RECTIFICATION

Un des petits journaux parisiens racontait avant-hier avec détails la mort d'un élève du lycée de Versailles, qui aurait été tué en faisant des exercices de gymnastique.

Aucun accident de ce genre n'a eu lieu au lycée de Versailles.

Le fait raconté par le journal en question se rapporte sans doute à l'Ecole normale. La victime est une personne étrangère à l'Ecole et l'accident s'est produit en dehors des exercices réglementaires.

—

Réunion très nombreuse, hier soir, au cirque des Champs-Elysées, à l'occasion de l'assemblée générale de l'œuvre diocèsaine des écoles chrétiennes libres

La séance a commencé par une allocution de M. Chesnelong, sénateur, présidant la réunion; M. Denys Cochin a lu ensuite un rapport sur la situation générale de l'œuvre; puis M. le duc de Broglie a prononcé un discours très applaudi, mettant en parallèle l'éducation religieuse et l'éducation laïque.

Une quête, au profit de l'œuvre, qui a eu lieu à la sortie, a été abondante.

—

PETITE BOURSE DU 16 MARS 1880.

3 % 82,25 82,30. — 5 % 116,80, 82 1/2, 77 1/2. — Italien 82,20 15. — Pérou 19 1/4. — Egypte 287.37; 288,12. — Banq. Ott. 544,37 543.75. — Hongrois : 88 1/16, 3/16 1/16.

Très Ferme.

Dépêches Télégraphiques

NOUVELLES D'ESPAGNE

Madrid, 16 mars.

Le pouvoi en cassation du régicide Otero a été rejeté.

L'amiral Jaurès, ambassadeur de France, est revenu à Madrid.

L'INSURRECTION DE CUBA

Madrid, 16 mars, 7 h. s.

Une dépêche officielle de Cuba, en date du 15 mars, annonce que les insurgés ont eu 5 morts et 7 blessés ; 36 d'entre eux ont été faits prisonniers, 257 ont fait leur soumission.

La Chambre des députés discute la loi sur les réunions publiques.

CHEMIN DE FER ESPAGNOL

Madrid, 16 mars

Le Sénat a adopté le projet de loi pour la construction du chemin direct de Madrid à Barcelone, abrégeant ainsi de 10 heures sur 27 la durée du trajet actuel.

LE PAPE LÉON XIII

Rome, 16 mars.

On assure que quelques évêques anglais ayant demandé au Vatican des pouvoirs spéciaux pour leur permettre de traiter plus aisément avec les Puséistes, au sujet de leur conversion à la religion catholique, le Pape leur a fait répondre en leur conférant les plus grands pouvoirs. On assure également que Sa Sainteté, ayant appris que plusieurs membres du haut clergé d'Angleterre tenaient un langage violent contre le gouvernement et appuyaient le mouvement irlandais, vient de manifester sa désapprobation contre cette conduite, et a fait adresser, le 13 de ce mois, des remontrances à ces évêques.

PARLEMENT ITALIEN

Rome, 16 mars

Chambre des députés. — M. Lanza prend la défense de quelques actes du ministère du 1870, blâmés par M. Cairoli.

Le programme du ministère consistait alors dans la réalisation d'économies. Il n'est donc pas étonnant que les graves événements survenus à cette époque aient trouvé le gouvernement insuffisamment préparé à ces éventualités.

On ne doit pas reprocher à la droite d'être venue à Rome par la force, parce qu'elle avait avant tout l'obligation d'essayer tous les moyens de maintenir le bon accord avec les puissances.

M. Sella repousse le reproche que le ministère de 1870 ait conservé de la sympathie à un gouvernement étranger, entraîné à la ruine par la force des choses.

L'orateur croit pouvoir et devoir se glorifier de la fidélité conservée, dans les limites imposées par les intérêts italiens, à l'homme qui avait rendu de grands services à l'Italie.

M. Sella donne aussi des explications sur l'entrée des Italiens à Rome.

D'autres déclarations sont faites ensuite par MM. Cairoli, Lanza, Visconti Venosta, Sella, Crispi, sur la politique du ministère de 1870.

LES FINANCES TURQUES

Constantinople, 16 mars.

Tous les conseillers des ministères, sauf les conseillers des vizirats de l'intérieur, des affaires étrangères, et de la justice, sont supprimés.

Les impôts fonciers sont doublés. Cette mesure est prise pour aider à rétablir l'équilibre du budget.

TROUBLES EN TURQUIE

Constantinople, 16 mars.

Les troubles continuent dans les districts de Diarbékir et de Mardin.

La populace musulmane a pillé des maisons.

Quatre personnes ont été tuées.

INVASION EN SERBIE

Constantinople, 16 mars.

Le chargé d'affaires de la Serbie a avisé le gouvernement turc que les Albanais préparent une invasion en Serbie.

La Porte a envoyé au gouvernement de Kassova l'ordre de prendre toutes les mesures nécessaires pour s'opposer à l'invasion.

FINANCES ÉGYPTIENNES

Le Caire, 16 mars.

L'Autriche a adhéré au projet de la réunion d'une commission internationale de liquidation pour les finances égyptiennes.

—

BOURSE LINIERE. — Affaires actives et prix fermes en lins du pays et en lins de Russie. Les lins belges sont moins nombreux que la semaine dernière et les prix sont très-fermes sur le marché belge. Bonne situation aussi pour les fils de tout genre, les fils de jute, les étoupes et les toiles. En somme, excellent courant d'affaires.

MARCHÉ AUX GRAINS du 17 mars (Bulletin commercial). — Petit marché, environ 500 hectolitres, vendus assez activement aux prix de la semaine dernière.

Les farines sont vainement offertes en consommation à 43 fr.

Dans l'ensemble, les affaires grains et farines manquent d'activité, acheteurs et vendeurs se tenant sur une grande réserve.

MARCHÉ AUX GRAINS du 17 mars. (Communiqué par l'Hôtel-de-Ville.) — Hausse moyenne de 0 fr. 04 c. à l'hectolitre.

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES. — Paris, 17 mars, 1 h. soir. — Hauteur du baromètre : Cherbourg, Biarritz, 760 ; Paris, Besançon, Nice, 763 ; Dunkerque, 765. Baisse nouvelle sur la France. Probable : vent d'entre Nord-Est à Sud-Est. Temps doux le jour, frais la nuit. Ciel nuageux et couvert.

Situation à Lille, le 17 mars 1880. — Baromètre : Baisse entre : *beau* et *variable*. Ciel clair. Vent S.-O. Thermomètre, 8 heures, plus 8 0/10 10 h., 9 0/10 ; midi, plus 10 5/10 ; 2 h. plus 10 5/10. — P. Q. le 19.

PARIS, 17 Mars. — *Dépêche de 2 heures.* — HUILE DE COLZA. Courant, 77 25; avril, 78 »»; 4 de mai, 79 50; 4 derniers, 81 25. — HUILE DE LIN. Courant, 70 75; avril, 71 50; 4 de mai, 72 »»; 4 derniers, 71 50. — SPIRITUEUX. Courant, 74 75; avril, 74 25; 4 de mai, 71 75; 4 derniers, »» »». — SUCRES ROUX. 10/13, 59 75; 7/9, 65 75. — SUCRES BLANCS. Courant, 67 75; avril, 67 75; 4 de mai, 67 25; 4 derniers, »» »»; Raffinés 145 50 à 146 50. — FARINES 8 MARQUES. Courant, 66 »»; avril, 66 25; mai-juin, 66 75; 4 de mai, 65 25. — BLÉS. Courant, 33 25; avril, 32 80; mai-juin, 32 10; 4 de mai, 31 25. — SEIGLES. Courant, 22 »»; avril, 22 »»; mai-juin, 22 25; 4 de mai, 21 50; Marq. Darblay, 68 »».

BOURSE DE LILLE

Valeurs	Cours préc.	Cours du 17 mars
Crespin-l. Anzi.	45	... ...
Marly. . . .	135 ..	... ...
Annœullin . .	20 ..	... ...
Ch. Com. Calais.	1011 ..	... ...

Sucres et Alcools	Cours p.	Cours du 17 mars			
				Offe.	Dem
Sucre ind. bl. b. n° 3	72 »» »»	»» »» »»		»» »»	»» »»
— n° 10/13 (38 d.)	58 »» »»	58 »» »»		»» »»	»» »»
— n° 7/0 (88 deg.)	64 »» »»	64 »» »»		»» »»	»» »»
— n° 12/20 (88 d.)	47 »» »»	»» »» »»		»» »»	»» »»
— dogré à 1 fr. 25					
— pain 6kil. n° 1	151 50 »»	151 »» »»		»» »»	»» »»
3/6 fin disponible.	73 »» »»	73 »» »»		»» »»	»» »»
— courant. .	72 »» »»	73 »» »»		»» »»	»» »»
Betteraves dispon.	73 25 50	»» »» »»		»» »»	»» »»
— courant	54 50 55	»» »» »»		»» »»	»» »»
Mélasse, disponib.	74 50 75	74 »» »»		»» »»	»» »»
— 4 premiers	69 »» »»	»» »» »»		»» »»	»» »»
— 4 d'été	71 71 50	71 50 »»		»» »»	»» »»
— 4 derniers.	62 »» »»	»» »» »»		»» »»	»» »»
— 2 prochain	76 »» »»	»» »» »»		»» »»	»» »»

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 16 mars

La journée a été excellente ; la spéculation a trouvé à très bon marché l'argent dont elle avait besoin pour se faire reporter et la hausse a été facilitée par l'amélioration survenue sur les valeurs étrangères ; le 5 0/0 s'est avancé jusqu'à 116,80 et a fini à ce cours ; le 3 0/0, sur lequel on a détaché aujourd'hui le coupon trimestriel de 0,75, finit sans changement à 82,35 ; l'Amortissable a gagné quelques centimes à 84,77 1/2.

Le Crédit foncier s'est relevé à 1,107,50.

On était calme sur la Banque de Paris à 947,50, sur le Crédit Lyonnais à 928,75 ; le Crédit Mobilier mobilier espagnol était recherché à 735 fr. ; le Crédit Mobilier a fini faiblement à 700 après 695 fr. On était un peu lourd sur la Banque d'Escompte à 783,75 ; sur la Banque Hypothécaire à 622,50 ; sur la Banque ottomane à 544 ; le Crédit foncier d'Autriche était ferme à 760 fr.

Le 5 0/0 Italien a franchi le cours de 82 et a fini à 82,30, en hausse de 0,30. On a remonté à 90 7/16, sur le 5 0/0 Russe, à 61 3/16, sur l'Oriental, à 88 1/16, sur le 6 0/0 Hongrois à 72 1/16, sur le Florin en or, les Egyptiennes unifiées étaient tenues à 290 et les Privilégiées à 437, le 5 0/0 Turc était délaissé à 10,70.

Les actions du Canal de Suez qui avaient reculé à 860 se sont relevées à 870 ; la Compagnie Transatlantique était un peu faible à 595 fr. ; le Gaz Parisien se tenait sans affaires de 1,335 à 1,336,25.

Les actions du Chemin de fer de Lyon ont monté à 1,195 ; le Nord à 1,500 et l'Orléans à 1,188,75 n'ont pas varié.

Adresses Industrielles & Commerciales

Entreprise de Peinture, Décors et Vitrerie
LÉON BONNAVE-CLIQUET
RUE DU PAYS, ROUBAIX
Système perfectionné pour verandahs et lanternaux

Henri DENIAU, architecte industrielle rue Blanchemaille, 73, Roubaix.

Ancienne maison BONNAVE-DELANNOY
BONNAVE-PECQUEUR,
rue Nain, 3, (près de l'hôtel-Ferraille)
Seule maison ayant la grande spécialité des locations de lustres, girandolles et candelabres pour fêtes et soirées.
Articles de ménage. Cuivre pour batteries de cuisine, fer battu, émaillé, COUTELLERIE. Entreprise de travaux en zinc pour bâtiments. Pose de pompes, Ouvrages en pomb. Tambours pour métiers.

Jean MASQUELIER, rue Pauvrée 14 Salon de coiffures. — Parfumerie

HOFFMANN-DUPONT, rue Saint-Georges. — Location de services de table. — Articles de fantaisie pour fêtes et cadeaux Bouteilles et bouchons.

Agence immobilière
Henri BRIET, ancien principal clerc de notaire, rue Colbert, près le boulevard de Paris. 1406

COUVREUR-RENARD, Grande-Place de Tourcoing. — Confections pour hommes et pour dames.

Confections
VERDEL-JOUREZ, Grande-Rue, 37 Roubaix. Satin et popeline, pure laine vendus aussi bon marché qu'en fabrique. — Chemises de noces.
Articles de blanc

THEATRE DE ROUBAIX
rue du Fontenoy. Direction : G. DESCHAMPS
Bureaux à 7 h. — Rideau à 7 h. 1/2.
Jeudi 18 mars représentation de gala. **La Comtesse du Tonneau**, vaudeville-opérette en deux actes. — **Les Enfants du Délire**, tableau populaire en un acte. — **La consigne est de ronfler**, vaudeville en un acte.
PRIX DES PLACES : Fauteuils de première galerie, 3 fr.; Fauteuils d'orchestre et première galerie, 2 fr.; Parquet et Parterre, 1 fr. 25; Deuxième galerie, 75 cent.

Voici le moment où les mères prévoyantes font prendre, comme dépuratif et fortifiant à leurs jeunes enfants, du Sirop antiscorbutique. Ce médicament agit par l'iode que contient naturellement le cresson et par de petites quantités de soufre qui existent dans le Raifort et le Cochléaria. Mais, depuis 20 années, les Médecins de Paris préfèrent au Sirop antiscorbutique le **Sirop de Raifort iodé de Grimault et Ce**, qui leur offre l'avantage de contenir une plus grande quantité de principes actifs et leur donne des résultats supérieurs à ceux obtenus avec l'Huile de Foie de Morue. 21067

LA FRANCE ILLUSTRÉE, par **V.-A. Malte-Brun** (JULES ROUFF, éditeur, 14, Cloître Saint-Honoré, à Paris). Sommaire du 11e fascicule consacré au département de la *Dordogne*
TEXTE : Description physique et géographique. — Histoire générale du département. — et des ses villes, bourgs et châteaux les plus remarquables. — Statistiques, etc., etc.
GRAVURES : Vue de Périgueux. — Ancien temple romain à Périgueux. — Château de Biron. — Château de Jumilhac-le-Grand. — Carte coloriée du département.
La livraison, 15 centimes
Le fascicule du département, 75 centimes.

**SEL DE GUINDRE Vé